



Les traductions latines anciennes de Jean Chrysostome : motifs et paradoxes

Guillaume Bady

► To cite this version:

Guillaume Bady. Les traductions latines anciennes de Jean Chrysostome : motifs et paradoxes. Formation et transmission des collections textuelles de l'Antiquité tardive au Moyen Age central, Jan 2006, Rome, Italie. pp.303-316. halshs-00537423

HAL Id: halshs-00537423

<https://shs.hal.science/halshs-00537423>

Submitted on 30 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les traductions latines anciennes de Jean Chrysostome : motifs et paradoxes

GUILLAUME BADY

[305] Parmi les auteurs ecclésiastiques grecs qui ont été traduits en latin à une époque ancienne, Jean Chrysostome constitue un cas très significatif : non seulement par la taille du corpus, mais aussi par son caractère hétéroclite, partiel, sinon partial, et bien souvent paradoxal.

Pour commencer, rappelons au besoin les principaux traits de la vie de Jean Chrysostome¹. Né vers 350 à Antioche de Syrie, il y suit tout d'abord des études littéraires (à l'école, dit-on, de Libanios) et exégétiques poussées (sous la conduite de Diodore, futur évêque de Tarse, et aux côtés de Théodore de Mopsueste). Après son baptême et plusieurs années passées comme ermite dans la montagne, il est fait diacre par Méléce en 381, puis prêtre par Flavien en 386 ; il commence alors une grande activité de prédication. Devenu archevêque de Constantinople au début de 398, il s'attire peu à peu l'hostilité de l'impératrice Eudoxie et de Théophile d'Alexandrie. Suite au synode du Chêne en 403, il est envoyé en exil, rappelé puis banni définitivement en Arménie, avant de mourir d'épuisement le 14 septembre 407 sur la route de Comane, dans le Pont.

L'œuvre littéraire de Jean, dit « Bouche d'Or », est la plus volumineuse qui nous soit transmise de toute l'Antiquité grecque, même si une partie de cette œuvre est perdue, soit dans sa forme intégrale, soit dans sa langue originale. Elle a très tôt été victime de son succès, suscitant un corpus parallèle imposant et très complexe, celui [306] des *Pseudo-Chrysostomica*. Les traductions latines reflètent cette complexité à un double titre au moins : par leur hétérogénéité et par la diversité des motifs qui ont présidé à leur

Abréviations les plus utilisées : PL = J.-P. Migne, *Patrologia Latina*, Paris ; PG = J.-P. Migne, *Patrologia Graeca*, Paris ; SC = *Sources Chrétiennes*, Paris ; CPL = E. Dekkers, *Clavis Patrum Latinorum*, Turnhout, 1995 ; CPG = M. Geerard, *Clavis Patrum Graecorum*, 5 vol. et un suppl., Turnhout, 1974-1998.

¹ Pour une bibliographie récente de Jean Chrysostome, voir R. Brändle, *Johannes Chrysostomus. Bischof-Reformer-Märtyrer*, Stuttgart-Berlin-Köln, 1999, tr. fr. *Jean Chrysostome (349-407) : christianisme et politique au IV^e siècle*, Paris, 2003.

Guillaume BADY, « Les traductions latines anciennes de Jean Chrysostome : motifs et paradoxes », dans S. GIOANNI, B. GREVIN (éd.), *L'Antiquité tardive dans les collections médiévales. Textes et représentations, V^e-XIV^e siècle*, Collection de l'École Française de Rome 405, Rome, 2008, p. 305-318.

composition. C'est là l'un des intérêts des collections transmises sous le nom de Chrysostome, dont je donnerai pour commencer, et sans viser à l'exhaustivité, un rapide aperçu.

Les collections du *Chrysostomus Latinus* et les « 38 homélies »

La diffusion de l'œuvre chrysostomienne dans l'Occident latin a fait l'objet de plusieurs études d'ensemble, dont je m'inspirerai². Elle a donné lieu à un corpus aussi large qu'hétéroclite, mis sous le nom de « *Chrysostomus Latinus* » : il comprend des traductions d'écrits soit authentiques, soit inauthentiques (dont certains de Sévérien de Gabala), des adaptations latines inspirées de textes chrysostomiens, ainsi que des pièces d'auteurs latins assez divers (Augustin, Jérôme, Potamius de Lisbonne, Pierre Chrysologue, Pontius Maximus, Chromace d'Aquilée, Arnobe le Jeune, Léon le Grand, Éphrem latin, etc.) et souvent non identifiés.

Témoignant de la complexité du corpus, en dehors des séries authentiques (comme les 25 premières homélies sur *Matthieu*, les 7 homélies *De laudibus s. Pauli apostoli*, les 34 homélies sur l'*Épître aux Hébreux*³) ou de quelques pièces isolées (comme le célèbre et délicat [307] *Opus imperfectum*

². Entre autres, C. Baur, *S. Jean Chrysostome et ses oeuvres dans l'histoire littéraire. Essai présenté à l'occasion du XVI^e centenaire de Saint Jean Chrysostome*, Louvain-Paris, 1907 ; C. Baur, *L'entrée littéraire de Saint Chrysostome dans le monde latin*, dans *Revue d'histoire ecclésiastique* 8, 1907, p. 249-265 ; B. Altaner, *Beiträge zur Geschichte der altlateinischen Übersetzungen von Väterschriften (Basilius der Grosse und Johannes Chrysostomus)*, dans *Historisches Jahrbuch* 61, 1941, p. 208-226, réimpr. sous le titre *Altlateinische Übersetzungen von Chrysostomusschriften*, dans B. Altaner, *Kleine patristische Schriften*, Berlin, 1967 (*Texte und Untersuchungen* 83), p. 416-436 ; A. Siegmund, *Die Überlieferung der griechischen christlichen Literatur in der lateinischen Kirche bis zum zwölften Jahrhundert*, Munich, 1949 (*Abhandlungen der Bayerischen Benedikter-Akademie* 5) ; J.-P. Bouhot, *Les traductions latines de Jean Chrysostome du V^e au XVI^e siècle*, dans G. Contamine (éd.), *Traduction et traducteurs au Moyen Âge. Actes du colloque international du CNRS organisé à Paris, Institut de Recherche et d'Histoire des Textes, les 26-28 mai 1986*, Paris, 1989, p. 31-39 ; S. Voicu, *Le prime traduzioni latine di Crisostomo*, dans *Cristianesimo Latino e cultura Greca sino al sec. IV. - XXI Incontro di studiosi dell'antichità cristiana, Roma, 7-9 maggio 1992*, Rome, 1993 (*Studia ephemeridis Augustinianum* 42), p. 397-415. Je remercie chaleureusement Jean-Paul Bouhot et Sever Voicu pour les avis très précieux qu'ils m'ont donnés.

³ Traduites au VI^e siècle par un certain Mutien à la demande de Cassiodore, *De institutione diuinarum litterarum* VIII, PL 70, 1120. Voir à leur sujet P. Courcelle, *Les lettres grecques en Occident. De Macrobe à Cassiodore*, Paris, 1948, [307] p. 376-377. Cassiodore a également fait traduire par « des amis » les 55 homélies sur les *Actes des Apôtres* (*De institutione* IX, PL 70, 1122), traduction aujourd'hui perdue.

in *Matthaeum*), plusieurs grandes collections peuvent être mises en évidence dans les manuscrits latins⁴ :

- La collection des 38 homélies latines, ainsi nommée par A. Wilmart⁵, comprend en fait 38 homélies et 4 traités, authentiques ou non. Très répandue, mais sous des recensions différentes, elle pourrait provenir de l'Afrique de la première moitié du V^e siècle : J.-P. Bouhot⁶ a en effet trouvé des points communs entre une série de textes cités par Augustin dans le *Contre Julien* et un manuscrit de Paris, Arsenal 175, témoignant au XII^e siècle d'un état ancien de la collection.

- La *collectio Armamentarii* tient son nom de ce même manuscrit de l'Arsenal. Elle se trouve placée dans ce manuscrit juste après la collection Wilmart, à laquelle elle emprunte aussi quelques textes, sous le nom de « Jean évêque » (*Sermones sancti Iohannis episcopi*). Elle offre 15 sermons liturgiques dus sans doute à un auteur africain de la première moitié du V^e siècle ; d'autres témoins la transmettent sous le nom d'Augustin ou de façon anonyme, ou encore, partiellement, dans certains homéliaires anciens.

- La collection Morin contient 31 sermons que leur inventeur, G. Morin, attribua d'abord à Jean de Naples (533-553) ou Jean le Médiocre, avant de se rétracter⁷ : leur auteur serait plutôt un disciple immédiat d'Augustin.

⁴ Voir notamment à ce sujet la notice *Chrysostomus latinus* renseignée par J.-P. Bouhot dans A. Hamman, *Patrologiae Latinae Supplementum* IV, Paris, 1967, col. 649-656 et sa « Note sur les sermons africains du V^e siècle dans 'Chrysostomus Latinus' » transmise aux Sources Chrétiennes en février 2002.

⁵ A. Wilmart, *La collection des 38 homélies latines de saint Jean Chrysostome*, dans *Journal of Theological Studies* 19, 1918, p. 305-327. Voir aussi J.A. de Aldama, *Repertorium Pseudochrysostomicum*, Paris, 1965, p. 222-223, et l'étude plus récente de W. Wenk, *Zur Sammlung der 38 Homilien des Chrysostomus Latinus (mit der Edition der Nr. 6, 8, 27, 32 und 33)*, Vienne, 1988 (Wiener Studien. Beiheft 10), avec la critique de J.-P. Bouhot dans *Gnomon* 64, 1992, p. 63-64 ; et enfin, la liste synthétique et l'analyse de S. Voicu, *Le prime traduzioni...*, p. 403-404, à laquelle je renvoie ici par souci de brièveté.

⁶ *Version inédite du sermon « Ad neophytos » de S. Jean Chrysostome, utilisée par S. Augustin*, dans *Revue des études augustiniennes* 17, 1971, p. 29-33 ; *Les traductions latines...*, p. 33 et *Adaptations latines de l'homélie de Jean Chrysostome sur Pierre et Élie (CPG 4513)*, dans *Revue bénédictine* 112, 2002, p. 224-226.

⁷ G. Morin, *Étude sur une série de discours d'un évêque [de Naples?] du VI^e siècle*, dans *Revue bénédictine* 11, 1894, p. 385-402 ; G. Morin, *Un essai d'auto-critique*, dans *Revue bénédictine* 12, 1895, p. 385-396 ; J.-P. Bouhot, *La collection homilétique pseudo-chrysostomienne découverte par Dom Morin*, dans *Revue des études augustiniennes* 16, 1970, p. 139-146.

- La collection de Vienne (du manuscrit de Vienne, ÖNB, lat. [308] 4147, du XV^e siècle), est composée de 61 pièces et puise à son tour à plusieurs sources⁸ :

- la *collectio Escorialensis* (du manuscrit de l'Escorial, Real bibl. R. III. 5, du XIV^e siècle), attestée également dans un manuscrit ancien, non retrouvé, de l'abbaye de Saint-Denis, et dans le Paris, BnF, lat. 12141, du X^e siècle, avec 27 sermons au moins, dont Paul Diacre, vers 790, a tiré les textes de son homélaire attribués à *beati Iohannis episcopi* ;

- la collection de 22 (ou, mieux, 23) sermons, qui, attestée par le seul manuscrit de Vienne, est nommée « catéchèse donatiste » par F.-J. Leroy⁹ et que, dans la mesure où son caractère donatiste est discuté, on pourrait appeler « collection Leroy » ;

- une collection de 11 sermons, transmis aussi sous le nom d'Augustin dans une tradition bien mieux représentée que celle sous le nom de Chrysostome, et proches de ceux de la collection de Zénon de Vérone.

Parmi ces collections, dont l'origine semble africaine pour certaines d'entre elles, seule celle des 38 homélies paraît contenir des textes authentiques. Sur les 42 pièces qu'elle présente dans la recension présentée par A. Wilmart, 11 sont des homélies directement composées en latin, 4, inauthentiques, sont peut-être traduites du grec, 9 sont des *dubia* ou des *spuria* traduits du grec ; 18, enfin, sont d'authenticité chrysostomienne reconnue, dont plusieurs sont attestés par des témoignages littéraires anciens¹⁰.

Une telle hétérogénéité ne laisse pas deviner de « plan d'ensemble apparent » dans cette collection, si ce n'est, remarque A. Wilmart¹¹, plusieurs « sections assez bien marquées, qui sont le signe d'un certain dessein de la part du compilateur. Par exemple, les huit premiers articles, complétés par le sermon sur Suzanne, se succèdent dans un ordre

⁸ Voir notamment J.-P. Bouhot, *Adaptations latines...*, p. 227.

⁹ F. Leroy, *Vingt-deux homélies africaines nouvelles attribuables à l'un des anonymes du Chrysostome latin* (PLS 4), dans *Revue bénédictine* 104, 1994, p. 123-147 ; *Les 22 inédits de la catéchèse donatiste de Vienne. Une édition provisoire*, dans *Recherches augustiniennes* 31, 1999, p. 149-234 ; *Compléments et retouches à la 3^e édition de la Clavis Patrum Latinorum. L'homilétique africaine masquée sous le Chrysostomus Latinus, Sévérien et Céramussa et la catéchèse donatiste de Vienne*, dans *Revue d'histoire ecclésiastique* 99, 2004, p. 425-434.

¹⁰ Voir à ce sujet l'analyse de S. Voicu, *Le prime traduzioni...*, p. 402-406 et 409-412.

¹¹ *La collection des 38 homélies...*, p. 308.

irréprochable¹². Les suivants, de 9 à 17, [309] semblent aussi répondre à une intention liturgique¹³. De même, les homélies 20-23 se rapportent à chacun des quatre Évangiles dans leur succession normale. Enfin, de 25 à 32, on a une sorte de série parénétique. » A. Wilmart précise en note : « Ils [les articles 1 à 8] ont peut-être été choisis et distribués en vue de l'instruction quadragésimale. En ce cas, nous aurions, jusqu'à 17 inclus, une série liée de discours pour la période qui s'étend du *caput ieiunii* à Noël. »

Quelle que soit la pertinence, non négligeable, de ces remarques, S. Voicu, palliant l'absence d'explication à la séquence de certaines pièces suivantes, a raison de signaler « l'existence d'un groupe assez cohérent d'origine constantinopolitaine, lié à l'éphémère réconciliation de 401 entre Chrysostome et Sévérien de Gabala (n° 36, 24-25 et peut-être 15), au bannissement de Chrysostome en 403 (n° 19, 29, 37 et peut-être 15), à son comportement vis-à-vis d'Eutrope (n° 28). Ces textes, authentiques et inauthentiques, [...] ont en commun une intention 'politique' et visent probablement à disculper Chrysostome des accusations de ses adversaires. Il est donc vraisemblable qu'ils aient été envoyés en Occident avec l'*Epistula I ad Innocentium Papam*¹⁴ ».

À ces remarques importantes – j'y reviendrai –, il convient d'ajouter que les pièces 39 à 42 (*Quod nemo laeditur nisi a se ipso, De compunctione cordis, De reparatione lapsi*) ont un caractère pénitentiel marqué, faisant peut-être écho aux pièces 26-27 (*De ieiuniis et Geneseos lectione, De eruditione disciplinae*) et 30-32 (*Ad Theodorum monachum liber 2, De militia spiritali, De militia Christiana*), de tendance semble-t-il ascétique et monastique. L'accent est plus marqué encore dans la recension décrite par J.-P. Bouhot, puisqu'elle comprend, outre l'*Ad illuminandos catechesis 1*, l'homélie 5 *De paenitentia* placée à la suite des pièces 18-38, puis l'homélie 1 *Ad populum Antiochenum* contre l'abus de vin¹⁵, ainsi que la 3^e lettre à Olympias, contre la tristesse. Le public, monastique et clérical avant tout, a pu tenir un rôle non négligeable dans le choix des pièces.

¹² Ordre vétérotestamentaire qui en réalité serait plutôt inédit : Psaumes 50 et 122, Job, 1 Rois, Maccabées, Daniel et Suzanne.

¹³ Succession plutôt lâche, puisqu'elle traverse la Passion, l'Ascension, la Pentecôte et Noël.

¹⁴ S. Voicu, *Le prime traduzioni...*, p. 405-406 (le texte original est en italien).

¹⁵ En vue d'une future publication aux Sources Chrétiennes de cette série, dite aussi *Sur les statues*, j'ai préparé l'édition critique de cette homélie latine à partir des deux témoins connus, le Paris, Arsenal 175 déjà cité, et le Paris, BnF, lat. 1769, de la fin du XIV^e s.

L'exemple est représentatif du corpus dans son ensemble : fait d'éléments hétéroclites et traversé par des intérêts divers, il n'a pas de cohérence visible. De fait, le caractère disparate du corpus [310] invite à s'interroger sur la diffusion de l'œuvre chrysostomienne en Occident, dont il doit nécessairement refléter les limites.

Les limites de la diffusion de Chrysostome en Occident

La réputation de ce « Jean de Constantinople », qui ne sera appelé Bouche d'Or que vers le milieu du VI^e siècle¹⁶, est d'abord plutôt mauvaise si l'on considère les positions d'un Jérôme : d'une part, ce Jean est le disciple d'un évêque jugé schismatique à Rome, Méléce d'Antioche, rival de Paulin, Paulin qui a ordonné Jérôme prêtre en 378 ; d'autre part, ayant accueilli les moines origénistes à Constantinople, il ne peut qu'être suspect aux yeux de l'ermite de Bethléem, lequel ne rechigne pas pour traduire un pamphlet anti-johannite de Théophile d'Alexandrie¹⁷.

Quoi qu'il en soit, Jean est très mal connu en Occident de son vivant. Quand Jérôme écrit sa notice dans le *De uiris illustribus* en 392, il a lu – sans doute en grec – le *Dialogue sur le sacerdoce* de Jean, qu'il a pu rencontrer lors de son passage à Antioche en 385-386, mais ses renseignements sont limités, imprécis, sinon inexacts : *Ioannes Antiochenae ecclesiae presbyter, Eusebii Emiseni*¹⁸ *Diodorique sectator, multa componere dicitur, de quibus per* i(erwsu/nhj *tantum legi*¹⁹. En 404, dans la lettre 112, il fait référence sans doute à l'homélie *In illud : In faciem ei restiti* (CPG 4391 ; PG 51, 371-388). Deux vagues allusions en 12 ans²⁰, c'est bien peu pour un connaisseur de l'Orient comme Jérôme.

En 408, soit un an après la mort de Chrysostome, les choses semblent avoir changé. D'après le récit de Palladios, le diacre romain Théodore est en

¹⁶ Les premiers témoignages à son sujet de l'épithète *Chrysostomus* sont latins : j'y reviendrai.

¹⁷ Voir C. Baur, *S. Jérôme et S. Chrysostome*, dans *Revue bénédictine* 23, 1906, p. 430-436.

¹⁸ Eusèbe d'Émèse étant mort avant 359, Jean Chrysostome ne l'a sûrement pas connu, mais son souvenir a pu rester vivace à Antioche ; c'est en tout cas un auteur que connaissait et admirait Jérôme, qui lui fait une place au *De uir. ill.* 91.

¹⁹ *De uir. ill.* 129, éd. A. Ceresa-Gastaldo, *Girolamo. Gli uomini illustri*, Florence, 1988, p. 227.

²⁰ Il existe d'autres allusions, où l'identification à Chrysostome reste conjecturale, comme dans la lettre 133, 3.

mesure de déclarer : « Je connaissais la pensée de l'homme [Jean] non seulement de renom, mais encore par ses traités, ses homélies et ses lettres qui nous étaient parvenues²¹. » [311] Mais là encore, étant donné le caractère général de la formule²², le contexte hellénophone et la survivance de l'hellénisme dans la Rome lettrée, sinon ecclésiastique, il ne paraît pas invraisemblable que les textes aient été lus dans leur langue originale.

Il faut encore du temps, en réalité, avant que les Occidentaux connaissent vraiment Chrysostome. Quand, vers 414, dans son *De natura*, Pélage se réfère à un passage aujourd'hui perdu, qu'il cite en latin, Augustin lui fait une réponse visiblement peu informée sur l'auteur invoqué²³. En revanche, dans le *Contre Julien* qu'il rédige à partir de 421-422, Augustin est mieux renseigné cette fois-ci : alors qu'en 419, dans ses *Livres à Turbantius*²⁴, Julien d'Eclane fait une citation tirée du *Sermo ad neophytos* (ou 3^e catéchèse baptismale, éditée en SC 50^{bis}) et déjà utilisée par dix-huit évêques pélagiens signataires d'un *Libellus fidei* en 418 (PL 48, 525-526), Augustin peut comparer le texte cité par à celui d'autres manuscrits et, luxe significatif, lui opposer une autre version latine révisée d'après le grec²⁵. Mieux encore, il invoque à son tour, çà et là dans sa démonstration, des textes qu'il dit être de Jean de Constantinople – ou qu'il tient pour tels. Il cite ainsi deux passages du *Sermo ad neophytos*, la 3^e lettre à Olympias, l'homélie *Sur la résurrection de Lazare*, qui n'est en fait pas une traduction, mais un texte original dû à

²¹ *Dialogue sur la vie de saint Jean Chrysostome* 12 (cf. SC 341, p. 236-237) : συγγράμματα τῶν εἰς ἡμᾶς φθασάντων αὐτοῦ συγγραμμάτων ἢ ὁμιλιῶν ἢ ἐπιστολῶν. Si l'on prend le terme συγγράμματα en son acception large, on peut traduire tout aussi bien comme A.-M. Malingrey « par les écrits de lui qui nous sont parvenus, homélies [311] ou lettres » ; en tout cas une mention des « traités » (parmi lesquels peut se ranger le *De sacerdotio*) semble vraisemblable.

²² Comme le contexte évoque un sujet très limité, l'ascèse alimentaire, la formule du diacre ne vise pas, de toute façon, tel ou tel texte, mais doit désigner en général l'œuvre de Jean.

²³ *De natura et gratia* LXIV (76), *Bibliothèque augustinienne* 21, p. 394.

²⁴ *Lib. IV ad Turbantium* : cf. Augustin, *Contre Julien*, I, 6, 21, PL 44, 654-655.

²⁵ Ce passage devenu célèbre dit que les petits enfants, d'après la citation de Julien, n'ont pas de péché (au singulier, et donc au sens de péché originel : *etiam infantes baptizamus, cum non sint coinquinati peccato*), ou plutôt, si, avec Augustin, on se réfère au pluriel du texte grec (καὶ τὰ παῖδια βαπτίζομεν καίτοι ἁμαρτήματα οὐκ ἔχοντα ; l'édition d'A. Wenger, SC 50^{bis}, p. 154, lit quant à elle καίπερ ἁμαρτίας οὐκ ἔχοντα) n'ont pas de péchés (personnels : *quamuis peccata non habentes*) : voir à ce sujet J.-P. Bouhot, *Version inédite...*, p. 38-41.

Potamius de Lisbonne²⁶, la 3^e homélie sur la *Genèse*, la 10^e homélie sur l'*Épître aux Romains*, l'homélie (pseudo-chrysostomienne) *In venerabilem crucem* et, enfin, l'homélie *In sanctum baptismum*, qui est en réalité de Basile de Césarée.

Ces citations sont très révélatrices, à plus d'un titre : 1°) la source qu'utilise ici Augustin coïncide avec les origines de la collection des 38 homélies, dont l'Africain prouve la provenance et l'ancienneté ; 2°) au début des années 420 et sans doute un peu avant, Chrysostome est connu et traduit en Occident à travers des choix [312] d'œuvres diverses, catéchèses, lettres, séries d'homélies exégétiques ; 3°) il est déjà suffisamment illustre pour que des textes non seulement grecs, mais latins soient placés sous son autorité ; 4°) sa notoriété, cependant, couvre une méconnaissance assez patente, puisqu'il est confondu avec un Basile. L'éloge dithyrambique qu'à cette occasion le Docteur de la grâce décerne au « saint évêque Jean », à ce « grand défenseur de la foi chrétienne » (*PL* 44, 655 et 660) doit donc être pondéré non seulement par les besoins de la polémique, mais aussi par l'information très inégale dont disposait réellement l'évêque d'Hippone sur l'Antiochien.

À la même époque, un pélagien nommé Anien (ou Annien) de Celeda, dont hélas on ne sait pas grand chose, a traduit les 25 premières homélies sur *Matthieu* dans les années 419-420, et, après 421, les 7 homélies *De laudibus s. Pauli apostoli*. Or dans la lettre dédicatoire à l'évêque Orontius dont il fait précéder sa traduction des homélies sur *Matthieu*, il écrit : « Sûrement tu as pu l'entendre dire par beaucoup d'autres : toutes les bibliothèques ecclésiastiques des Grecs, après les richesses si variées et splendides d'auteurs anciens et après les lumières si claires de tant de maîtres, sont parées surtout de ses volumes²⁷. » L'hyperbole est peu surprenante sur la diffusion des textes en grec, mais Anien a un silence éloquent sur l'existence de traductions latines.

Les continuateurs du *De uiris illustribus* de Jérôme confirment la relative pauvreté des renseignements disponibles sur Chrysostome en Occident dans les siècles ultérieurs. Au ch. 30 de l'ouvrage de Gennade²⁸ sont mentionnés

²⁶ Voir A. Wilmart, *Le De Lazaro de Potamius*, dans *Journal of Theological Studies* 19, 1918, p. 289-304.

²⁷ *Certe quod ab aliis quoque pluribus audire potuisti, omnes jam ecclesiasticae graecorum bibliothecae, post tam varias veterum scriptorum splendidasque divitias, post tot magistrorum tam clara lumina, hujus (Chrysostomi) praecipue voluminibus ornantur* (*PG* 58, 977-978).

²⁸ E.C. Richardson, *Hieronymus, Liber de uiris inlustribus ; Gennadius, Liber de uiris inlustribus*, Leipzig 1896 (*Texte und Untersuchungen* 14, 1), p. 72-73.

De compunctione animae liber unus, Neminem posse laedi nisi a semetipso, In laudem beati apostoli, uolumen egregium, De excessibus et offensione Eutropii et « beaucoup d'autres écrits qu'il est possible, précise l'auteur, de trouver à condition d'être curieux » (*et multa alia... quae a diligentibus possunt inueniri*) et dans lesquels on reconnaît aisément plusieurs pièces de la collection des 38 homélies. Isidore de Séville²⁹, qui ose dire que les traductions latines de Chrysostome sont très nombreuses (*permulta*), n'ajoute que les deux livres à Théodore, transmis dans cette même collection, sans compter un opuscule, adressé à une certaine Gregoria, que G. Morin a dû restituer à Arnobe le Jeune...

[313] Un interpolateur a également complété la notice hiéronymienne, comme on peut le voir dans le *Monacensis Lat. 6333*, un manuscrit d'Italie méridionale datant du IX^e siècle :

Iohannes Antiochenae prius ecclesiae presbyter, postea Constantinopolitanae ciuitatis episcopus, tractator peritissimus et ex tempore declamator insignis, Eusebi Emiseni Diodorique sectator multa composuit : περὶ ἰερῶσύνης, de compunctione cordis, de lapsu Susannae, de mysterio crucis, de fide aduersum Arrianos, aduersum Macedonianos, aduersum Anomoeos et alia infinita, quae nec inueniri apud aliquem quamuis studiosum facile est, sed per totum orbem scripta eius tam Graeco sermone edita quam in Latinum translata, uelut fulgura percurrentia micant [...].

On peut ainsi identifier les œuvres citées, dans l'ordre : les pièces n° 40 et 41, authentiques, de la collection Wilmart (CPG 4308-4309, PG 47, 393-422), la n° 9 (CPL 919, *De sancta Susanna*, centon fait d'après Augustin, *Sermo 343 de Susanna et Ioseph*, PL 39, 1505-1511), la n° 13 (CPG 4525, *De cruce dominica* attribuée à Sévérien de Gabala). Les écrits sur la foi contre les ariens, les macédoniens et les anoméens peuvent être en partie identifiés comme la série d'homélies *Contra Anomoeos* (CPG 4318, PG 48, 701-748 ; SC 28 bis ; CPG 4320-4325, PG 48, 755-812, SC 396), dont on ne connaît aucune traduction latine ancienne ; l'allusion semble par ailleurs trop vague pour qu'on puisse faire fond sur elle et affirmer l'existence d'une traduction ou trancher une question d'identification des textes. L'aveu concernant l'accès difficile des textes contraste trop visiblement avec l'hyperbole sur leur éclat fulgurant, dans les deux langues et sur toute la terre, pour ne pas apparaître comme une litote.

L'estimation de C. Baur³⁰, selon lequel « au moyen âge latin, on connaissait à peine un quart de l'ensemble des ouvrages authentiques de

²⁹ *De uiris illustribus* 19, PL 83, 1093-1094.

³⁰ C. Baur, *S. Jean Chrysostome et ses œuvres...*, p. 66.

Chrysostome », est quant à elle un euphémisme. Sans compter les œuvres perdues, le chiffre s'approcherait plutôt du dixième. Beaucoup de Pères grecs auraient là, certes, de quoi envier l'Antiochien : même si elle allait parfois à l'encontre d'une véritable connaissance de son œuvre, sa renommée dépassait malgré tout les limites culturelles et géographiques ordinaires.

Aspects de la réception de Chrysostome en Occident

Les raisons de cette renommée tiennent à plusieurs facteurs, dont le premier est politique. La cabale dont Jean fut victime à partir du synode du Chêne en 403 l'obligea en effet à défendre sa cause ; forcé à l'exil, son principal recours était Rome, et son premier [314] moyen de défense était la correspondance, à travers un réseau d'amis dévoués. Au début de l'été 404, il envoie plusieurs d'entre eux à Rome, avec sa première lettre au pape Innocent ; plus tard, au printemps 406, un paquet de lettres part d'Arabissos, avec pour destinataires des Romains : Innocent encore, Cyriacus et ses compagnons (lettre 148), Proba (168), Juliana (169), Italica (170) ; mais aussi Aurélius de Carthage (149), Maxime (de Turin ? Lettre 150), un certain Asellus (151), Chromace d'Aquilée (155), Vénérius de Milan (182), Hésychius de Salone (183) et Gaudence de Brescia (184). Ces correspondances, qui étaient parfois autant d'ambassades, pouvaient inclure des pièces en sa faveur, et notamment certains de ses textes.

Sa mort provoqua, aux dires de Palladios, un séisme universel ; elle fut un objet à la fois de scandale et d'ultime publicité en sa faveur : aux yeux des Occidentaux qui le soutenaient, elle faisait de lui l'égal d'un martyr. Le réseau d'amis ne s'est pas découragé, à l'instar d'Olympias, qui a pu rassembler elle-même ou favoriser le recueil des lettres et leur circulation, comme la lettre 3 qui lui est adressée et qui a tôt été traduite en latin. De même le groupe actif des partisans de Jean ou « johannites » a vraisemblablement constitué et fait passer un dossier de textes de Chrysostome, dont certains signalés par S. Voicu au sein de la collection des 38 homélies sont peut-être la trace.

Les adaptations latines de l'homélie, d'authenticité discutée, sur Pierre et Élie ont été éditées et étudiées par J.-P. Bouhot³¹. Ce dernier y voit le texte à l'origine de l'accusation de lèse-majesté dont Jean se serait rendu coupable envers l'impératrice Eudoxie en l'appelant Jézabel³², même si, en définitive, l'homélie montre le rôle bénéfique de la reine corrigeant l'arrogance du

³¹ *Adaptations latines...*, p. 36-71 et 201-235.

³² Cf. Palladios, *Dialogue sur la vie de Jean Chrysostome* VIII, SC 341, p. 179, l. 246-247.

prophète Élie. En ce cas, le texte devait faire partie du dossier de défense communiqué aux évêques par les amis de Jean pour contrer le dossier à charge envoyé par Théophile d'Alexandrie.

La diffusion de l'œuvre de Chrysostome en Occident pourrait donc bien avoir connu un tournant décisif lors de la crise liée à son exil et à sa mort : quittant le relatif anonymat où il se trouvait jusqu'alors dans le monde latin, l'écrivain y a gagné en tout cas une gloire impérissable, avant d'obtenir sa réhabilitation posthume, demandée au premier chef par Rome.

De là lui vint peut-être aussi une réputation de théologien hors de tout soupçon, en même temps qu'une suite de « récupérations » théologiques plus ou moins opportunes. Certains aspects de sa pensée pouvaient par exemple se prêter comme nous l'avons vu à des interprétations pélagiennes, mais le débat en question, commencé après sa mort, lui était étranger. Il avait peut-être davantage d'affinités naturelles avec Nestorius : c'est pourtant contre ce dernier, dans le *Traité sur l'Incarnation*, VIII, 30, 1, qu'en 419, Jean Cassien cite, sans doute avec quelque liberté, un passage non identifié en faveur de la maternité divine de Marie³³.

En 458, Léon le Grand, au sein du florilège patristique inclus dans sa lettre 165 (*PL* 54, 1182-1183), puis dans le *Tome à Flavien* (cité lors de la 2^e session du concile de Chalcédoine en 451³⁴), rapporte en faveur de la doctrine de la nature humaine du Christ deux passages tirés de l'homélie 1 *Sur la croix et le larron* et de celle *Sur l'Ascension*.

Un autre exemple peut illustrer la façon dont la tradition manuscrite peut refléter ou non l'utilisation d'un texte à des fins polémiques : celui de la lettre 112 adressée par Jean à Théodore de Mopsueste. Vers 547, dans sa *Défense des Trois Chapitres*, VII, 7, 21-25 Facundus d'Hermiane l'invoque pour montrer l'estime en laquelle Jean tenait Théodore en vue de réhabiliter ce dernier, soupçonné d'être nestorien avant l'heure : le titre de la lettre désigne nettement *Mopsuesteno Theodoro*, tandis que le texte mentionne un « trésor en Cilicie » (*in Cilicia*), province où se situait Mopsueste. Mais lors de la 5^e session du concile de Constantinople II en 553, les Pères nient qu'une telle lettre soit vraie et rappellent opportunément, témoignage de

³³ Voir à ce sujet C. Broc, *Jean Cassien, « disciple » de Jean Chrysostome*, dans C. Badilita et A. Jakab (éd.), *Jean Cassien entre l'Orient et l'Occident. Actes du colloque international de Bucarest (27-28 septembre 2001)*, Paris, 2003, p. 33-47, et M.-A. Vannier, *L'influence de Jean Chrysostome sur l'argumentation scripturaire du De incarnatione de Jean Cassien*, dans *Revue des Sciences Religieuses* 69, 1995, p. 453-462.

³⁴ J.D. Mansi, *Sacrorum conciliorum nova et amplissima collectio*, VI, col. 967-968, Paris, 1901.

Théodoret de Cyr lui-même à l'appui, les remontrances faites par Jean à Théodore dans l'*Ad Theodorum lapsus*³⁵. La lettre fut versée dans une collection canonique, dite « de Saint-Germain », du nom du manuscrit *Sangermanensis* 466, aujourd'hui Paris, BnF, lat. 12098, du X^e siècle : la lettre y est explicitement adressée *ad Theodorum Mopsuestenum episcopum* et il est bien question d'un trésor *in Cilicia*³⁶. Or la traduction manuscrite en grec³⁷ est unanime [316] sur le titre (Θεοδόρω ἐπισκόπῳ³⁸) et sur la leçon ἐν καρδίᾳ et non ἐν Κιλικίᾳ³⁹. Mélecture, faute d'onziale, travestissement volontaire ? Dépendance de la tradition grecque vis-à-vis d'une version remaniée par un adversaire des Trois Chapitres ? Il est bien délicat de dire laquelle des deux leçons est première et originale ; en définitive, même si ἐν Κιλικίᾳ peut apparaître comme une *lectio difficilior*, elle n'est pas assez bien attestée. Mais le choix de la leçon ne change rien à l'authenticité de la lettre ni à l'identification de son destinataire à Théodore !

Je reviens à présent aux pélagiens, non plus pour l'usage polémique qu'ils ont fait de l'œuvre chrysostomienne, mais pour l'intérêt proprement littéraire qu'Anien de Celeda y a porté. Certes, quelques-unes de ses interventions doctrinales en tant que traducteur ont été relevées⁴⁰, mais, comme S. Voicu le fait remarquer à juste titre, il n'avait pas sans doute pas besoin d'en faire, étant donné l'insistance que met souvent Chrysostome sur l'initiative humaine⁴¹. Dans la lettre, déjà citée, introduisant aux homélies sur *Matthieu*, Anien loue donc le « bienheureux Jean » pour la justesse et l'opportunité de sa doctrine dans un contexte aussi polémique, il apprécie aussi la vigueur de ses exhortations morales, mais il souligne en définitive la

³⁵ J. Straub, *Acta conciliorum œcumenicorum*, IV, 1, Berlin, 1971, p. 114.

³⁶ E. Schwartz, *Acta conciliorum œcumenicorum*, II, 5, Berlin - Leipzig, 1932, p. 141.

³⁷ Tradition sur laquelle je travaille avec M.-G. Guérard, à la suite d'A.-M. Malingrey, pour l'édition des *Lettres* de Chrysostome aux Sources Chrétiennes.

³⁸ Seules exceptions : au f. 4v le Vaticanus gr. 579, du XIV^e ou du XV^e s., porte le titre simplifié ἐπισκόπῳ, et le manuscrit d'Oxford, Auct. E 3. 7, copié au XVII^e s. pour H. Savile, a p. 111 la leçon erronée Θεοδότῳ.

³⁹ Les déclarations de Montfaucon reproduites en PG 56, 517-518 restent invérifiables. Le bénédictin de Saint-Maur assure qu'un Coislin et un *Vaticanus* ont la leçon ἐν Κιλικίᾳ, mais le Coislin 368 ne l'a pas et l'examen de son cahier de collation, conservé dans le manuscrit de Paris, BnF, Supplément grec 283, et portant les leçons des *Vaticani gr. 1194* et 579, n'en garde pas trace au f. 312r.

⁴⁰ A. Piédagnel, *Jean Chrysostome. Panégyriques de S. Paul*, Paris, 1982 (SC 300), p. 98-99, n. 5.

⁴¹ S. Voicu, *Le prime traduzioni...*, p. 399-400.

beauté de son style : « C'est le style lui-même, écrit-il, qui est le plus remarquable dans son œuvre⁴². » Dans la lettre précédant les *Panegyriques de Paul*, il se désole de ne pas pouvoir rendre en latin toute la beauté de l'original grec, mais ses mots de conclusion sont confiants : « Saint Jean est en tout point si brillant et fulgurant qu'il est facile à l'éclair de ses paroles de déchirer les nuages même de notre langue⁴³. » D'innombrables témoignages pourraient encore [317] être cités à l'instar de celui-ci pour montrer la renommée oratoire de l'Antiochien chez les Latins.

Le caractère anonyme de bien des traductions a souvent fait attribuer par défaut la plupart d'entre elles à Anien⁴⁴, alors qu'en réalité, si l'on suit J.-P. Bouhot, l'origine de beaucoup d'entre elles peut être dépistée dans l'Afrique de la première moitié du V^e siècle, peut-être même avec Augustin comme instigateur, soucieux de donner un modèle d'éloquence aux prêtres. Le recueil qu'il cite dans le *Contre Julien* et qui témoigne des origines de la collection des 38 homélies serait dès lors un « manuel de prédication ». « La collection Wilmart, écrit J.-P. Bouhot⁴⁵, a donc été conçue à l'origine comme un recueil à l'usage des prédicateurs de Carthage, où les prêtres avaient reçu la permission d'exercer le ministère de la prédication, mais ils devaient s'y préparer en mettant leurs sermons par écrit, comme le demande Augustin dans une lettre à Aurélius de Carthage (*Epist.* 41) : 'Nous te prions, par celui qui t'accorda ses dons, et qui par cette bénédiction, grâce à toi, combla le peuple que tu sers, de bien vouloir nous envoyer, une fois transcrits et corrigés, tous ceux que tu voudras de leurs sermons'. » Aurélius est précisément l'un des destinataires de Chrysostome, qui lui adresse au printemps 406 la lettre 149. Aurélius devait avoir avec lui certaines de ses

⁴² *Est enim stylus ipse, quod quidem in suo opere magis animaduerti potest, et Anien poursuit : ecclesiae auribus accommodatissimus, priscum illud, sed eruditum dicendi genus exprimens : medius, aequalis, maturus, pudicus, alienus omni ab incuriae culpa pompaque luxuriae. Non sualidus quidem, nec tamen floridus : non impolitus, sed neque nimia subtilitate limatus : non asperitate horridus, nec tamen amoenitate lascivius : maximam ubique copiam admirabilemque indicans facultatem, nusquam tamen ambitionem loquendi* (PG 58, 977-978).

⁴³ *Est enim sanctus Ioannes tam clarus totus ac fulgidus, ut facile possit sen[317]tentiarum suarum lumine etiam inter nostri sermonis nubila coruscare* (PG 50, 471*-472*).

⁴⁴ Par exemple, malgré l'hypothèse d'A.-M. Malingrey, *La tradition manuscrite du De sacerdotio de saint Jean Chrysostome à la lumière du « vetus interpres latinus »*, dans *ANTIΔΩPON. Hulde aan Dr. Maurits Geerard bij de voltooiing van de Clavis Patrum Graecorum...* I, Wetteren, 1984, p. 27-32, tentant de remonter jusqu'au V^e s. et à Anien, le *De sacerdotio* ne sera pas traduit avant « la fin du VIII^e siècle » selon Bouhot 1989, p. 34.

⁴⁵ *Les adaptations latines...*, p. 225.

œuvres, de même qu'Augustin, lui-même en relation avec des correspondantes romaines de Jean (ainsi qu'avec Hésychius, *Ep.* 197-199, vers 417-418) : Proba (*Ep.* 130-131, 150), qui s'exile en Afrique après 410, Juliana (*Ep.* 150, 188 ; Augustin lui dédie vers 414 le *De bono uiduitatis*), Italica (*Ep.* 92, 92A, 99, 161). Directement ou bien *via* Rome, grâce à ce réseau de correspondance, il devait donc être possible en Afrique de se procurer des écrits de Chrysostome. Et Bouhot de continuer : « Vers 412-415, la gloire posthume de Chrysostome pousse quelques clercs à se mettre à l'école du grand orateur, et à réunir sous son nom un recueil d'homélies⁴⁶ » qui devait subir à travers les siècles diverses transformations et recensions.

Les motifs littéraires semblent, en définitive, l'emporter sur les facteurs politiques et théologiques de la diffusion de l'œuvre de Chrysostome, car c'est sa réputation d'éloquence avant tout qui motive la lecture, la copie ou la réécriture de ses écrits en latin et la transmission de collections apocryphes ou non. Et ce sont des Latins qui donnent la première attestation de ce qui allait devenir son *cognomen* : *illud os aureum*, dit déjà Facundus vers 547⁴⁷ ; *Iohannis Constantinopolitani episcopi, quem Chrysostomum uocant*, dit le pape Vigile en 553, transcrivant cette fois-ci le terme grec⁴⁸.

Conclusion

La réception et la transmission des œuvres de Jean Chrysostome dans l'Occident latin sont décidément sujettes à plus d'un paradoxe. Son succès en tant que modèle d'orateur a suscité de son vivant déjà nombre de faux qui le faisaient non pas connaître, mais méconnaître. Et parmi les premiers à l'invoquer et à le traduire figurent Pélage et ses partisans, dans un débat qui était en grande partie étranger à sa propre pensée. Son échec, ensuite, dans l'exil et la mort, a conforté durablement sa réputation en Occident au niveau politique, mais aussi littéraire – rien de tel qu'un bon scandale pour vendre un livre, dirait-on aujourd'hui, même si le phénomène jouait à l'époque de façon différente et plus limitée. De fait, l'Occident a beaucoup fait pour la réhabilitation de Chrysostome à un moment où il gardait en Orient des ennemis tenaces. Et le témoignage, même limité, des manuscrits latins reste précieux pour l'histoire de textes qui, en grec, remplissent pourtant des milliers de manuscrits.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 228.

⁴⁷ *Défense des Trois Chapitres*, IV, 2, 26.

⁴⁸ *Constitutum de tribus capitulis* LX, 217.

Quant aux motifs de son succès, ils sont avant tout littéraires. Et l'on cherchera sans doute en vain la clé de composition des collections latines qui sont transmises sous son nom dans les manuscrits. La diffusion relativement contingente de ses écrits en Occident, ainsi que les altérations diverses qui sont intervenues dans les recueils depuis le V^e siècle, expliquent au moins en partie le caractère disparate des textes choisis. L'éloquence réputée des textes, qu'ils aient été authentiques ou non, a dû être le premier critère de choix, avant que le seul nom de Chrysostome justifie ensuite les associations et les adaptations les plus variées. Le fait, quelque peu acrobatique, d'aller traduire un auteur grec pour en faire un modèle latin d'éloquence n'en demeure pas moins significatif en même temps qu'énigmatique.